



# Chaufferie collective bois-énergie de la commune de Mée



La commune avait déjà fait le choix des économies d'énergie il y a quelques années en installant, une pompe à chaleur en aérothermie avec relève de chaudière fioul pour chauffer collectivement la salle des fêtes, l'accueil périscolaire ainsi que l'école. Mais la chaudière fioul vieillissante la commune à fait le choix d'une chaudière granulés.

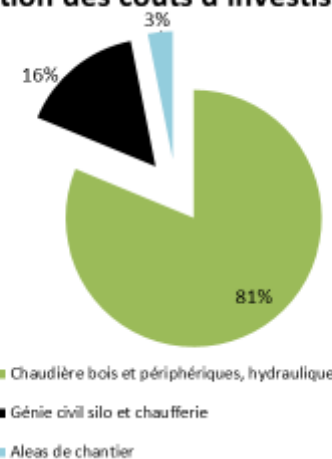


## Les chiffres clés du projet

- Puissance de la chaudière: 15 à 48 kW
- Coût de l'opération : 26 000 € HT
- Dépense annuelle de chauffage : 3 400 € TTC/an (bois granulé)
- Gain sur le prix du combustible : 700 € TTC/an
- Temps de retour sur investissement : 32 ans
- **Temps de retour sur investissement (avec subventions) : 10 ans**

*En comparaison à une installation fonctionnement au fioul*

Répartition des coûts d'investissement



## Un bilan environnemental positif

**Consommation énergétique annuelle :** 12 tonnes de bois granulés/an  
**Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) évitées :** 12 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées/an

### Ces consommations représentent

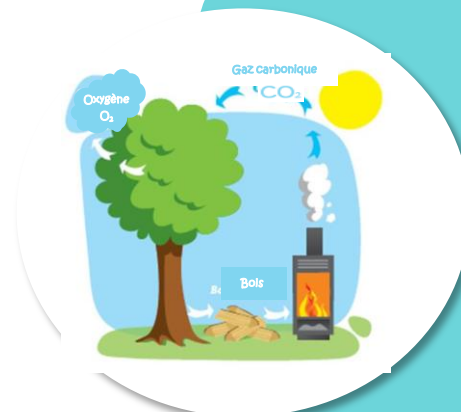
La consommation moyenne annuelle de

**3 logements**



Les émissions de CO<sub>2</sub> d'une voiture qui parcourrait

**2 tours de la Terre**



### LE SAVIEZ-VOUS?

Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), gaz produit lors de la combustion du bois est ensuite absorbé par la biomasse phase de croissance.

Pour cette raison, la combustion de bois est considérée comme « **neutre en carbone** ». Il n'a donc aucun impact sur le réchauffement climatique.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDIS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL, L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

